

REPUBLIQUE FRANCAISE

SYNDICAT MIXTE POUR LE RECYCLAGE AGRICOLE DU HAUT- RHIN
EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DU BUREAU

Séance du 8 avril 2025

Date de la convocation : 31 mars 2025
Nombre de membres en exercice : 6
Présents : 4
Procurations : 2
Votants : 6

**1 - ELECTIONS A LA SUITE DE LA VACANCE D'UN POSTE
DE VICE-PRESIDENT**

Vu les statuts modifiés du Syndicat Mixte pour le Recyclage Agricole du Haut-Rhin, en date du 18 mai 2021, approuvés par arrêté préfectoral du 24 juin 2021 ;
Considérant l'élection d'un nouveau membre du Bureau, par délibération n°2 du Comité Syndical du 20 mars 2025 ;

Le Président expose que conformément à l'article 7.1 des statuts modifiés du SMRA68,

« *Le Bureau est composé :*

- *d'un Président;*
- *de deux Vice-présidents;*
- *d'un Secrétaire;*
- *de deux autres membres. »*

Par ailleurs, l'article 7.3 des statuts modifiés du SMRA68, dispose que « *Le Bureau élit le Président du Syndicat Mixte parmi les représentants de la CeA membres du Bureau, ceci afin de pouvoir être éligible à la qualité d'Organisme Indépendant du producteur de boues, en garantissant cette indépendance. Il élit ensuite les deux Vice-présidents et le Secrétaire, parmi ses membres. »*

Le Président ajoute que le poste de 1^{er} Vice-président est vacant depuis le 1^{er} janvier 2025. En effet, à la suite du transfert de la compétence assainissement au SDEA, pour l'exploitation de la station d'épuration de Lapoutroie notamment, Monsieur Guy Jacquy, représentant la Communauté de Communes de la Vallée de Kaysersberg a perdu sa qualité de membre du Comité Syndical, et, par voie de conséquence, sa qualité de membre du Bureau et de Vice-président.

Il convient de pourvoir le poste de Vice-président vacant à la plus proche réunion de Bureau suivant la nomination d'un nouveau membre du Bureau par l'assemblée délibérante.

Le Comité Syndical a procédé, le 20 mars dernier, à l'élection de Monsieur Adrien Tritter, pour siéger au sein du Bureau.

Le Président suggère d'attribuer le poste de 1^{er} Vice-Président à Monsieur René Isselé, actuellement 2nd Vice-président, puis d'élire une nouvelle personne au poste de 2nd Vice-président.

Le Président propose alors la candidature de Madame Carole Elmlinger, déléguée représentant la CeA.

Madame Elmlinger accepte.

Aucune autre candidature n'étant annoncée, après délibération et sous la présidence de Daniel ADRIAN, le Bureau procède au vote, à main levée.

Nombre de membres en fonction : 6

Nombre de membres représentés : 6

Est élu au poste de 1er Vice-président : Monsieur René ISSELE

Pour : 5 (cinq voix)
Contre : 0
Abstention(s) : 1

Est élue au poste de 2nd Vice-président : Madame Carole ELMLINGER

Pour : 5 (cinq voix)
Contre : 0
Abstention(s) : 1

Il est rappelé que siègent également au Bureau Messieurs, Philippe Scheidecker, qui assure la fonction de secrétaire, Jean-Marc Schuller et Adrien Tritter, tous deux assesseurs.

*Pour extrait conforme,
Colmar, le 25/04/2025
Le Président, Daniel ADRIAN*



*Certifié exécutoire à la date de dépôt en
Préfecture*